



BULLETIN D'INFORMATIONS MAIRIE DE GRAMONT

Juillet 2012

LES TRAVAUX REALISES

Après bien des réflexions, menées tant sur le plan financier que technique, le Conseil municipal a décidé d'apporter de nouvelles améliorations à la salle des fêtes.

Les points qui ont été particulièrement soignés concernent l'isolation, le chauffage et la climatisation qui ont été optimisés, afin de répondre aux dernières normes en la matière. Dans cette optique, un sas a été créé et la série de portes anciennes remplacée.

Les revêtements, qu'ils soient décoratifs ou non, ont été pris en compte pour perfectionner l'acoustique.

Nous avons également profité de l'occasion pour intégrer un système de vidéoprojection et d'amplification, associé à une réception satellitaire offrant des options multiples pour les activités liées à l'audio-visuel.

Dans le même esprit, toutes les ouvertures ont été munies de stores d'occultation et il est maintenant plus simple de « faire le noir ».

Et puis, nous avons décidé d'adosser au mur arrière de la salle un auvent de belles dimensions qui permettra d'organiser des repas. Une table de 50 personnes devrait pouvoir y trouver place sans difficulté, que le soleil brille ou qu'il pleuve.

Enfin, les volets ont tous été repeints de manière à les harmoniser avec la façade et les murs de l'office, s'ils n'ont pas été rénovés, seront rafraîchis dans les nouvelles couleurs que la salle.

Il faut maintenant penser aux travaux que nous avons déjà prévu de mettre en œuvre pour améliorer le cœur du village et ses ruelles.

Le Maître d'ouvrage délégué et le Maître d'œuvre sont désignés et nous restons dans l'attente de l'Avant Projet Sommaire pour vous en donner les grandes lignes.

LE MOT DU MAIRE

L'actualité politique de notre pays a permis aux gramontoises et gramontois de venir à quatre reprises dans les locaux de la mairie. Quelle qu'en soit la raison, c'est toujours un plaisir de se retrouver, d'échanger un point de vue sur les résultats des différents candidats (*rappelés dans ce numéro tant pour les élections présidentielles que pour les législatives*), de parler de la pluie et du beau temps (*tant attendu !*).

Nous avons bien sûr évoqué ensemble, l'avancée des travaux de la salle des fêtes.

Leur achèvement a été formalisé par la signature d'un Procès Verbal de réception le mercredi 25 juillet 2012 et la commission de sécurité a confirmé que la salle pouvait maintenant être réouverte au public.

L'inauguration nous rassemblera dans quelques semaines, en présence, je l'espère, de l'aréopage des représentants de l'Etat et des différentes collectivités grâce aux subventions desquelles ces travaux auront pu être entrepris.

En attendant cette ouverture officielle, je souhaite réunir les gramontoises et gramontois pour leur offrir, en priorité, la présentation de la salle des fêtes rénovée, lors d'un pot en toute simplicité le samedi 11 août prochain à 11H.

Dans cette attente, je souhaite à chacune et chacun d'entre vous, le plus bel été possible en espérant que la météo nous permette de profiter des festivités estivales.

Bien sincèrement
Denys BORDES

LE VOTE DU BUDGET 2012

Le 22 février dernier, le Conseil Municipal a approuvé le compte financier de l'exercice 2011 et le 28 mars, il a voté le budget prévisionnel 2012, dont vous trouverez le détail chiffré ci-dessous.

BUDGET PREVISIONNEL 2012 DE LA COMMUNE DE GRAMONT

Dépenses de fonctionnement	
Charges à caractère général	171 633,42 €
<i>Electricité, carburants, fournitures, petit matériel...</i>	14 900,00 €
<i>Entretien et réparations bâtiments communaux, matériel et assurances...</i>	119 913,42 €
<i>Honoraires, téléphone, timbres, cotisations diverses, abonnements...</i>	10 320,00 €
<i>Taxes foncières, droit de bail...</i>	1 500,00 €
<i>Participation frais de scolarité</i>	25 000,00 €
Charges de personnel	30 600,00 €
Atténuation de produits	13 026,00 €
<i>Reversement fiscalité</i>	
Charges de gestion courante	29 883,00 €
<i>Indemnités élus, service incendie, subventions, participation écoles et syndicats...</i>	
TOTAL GENERAL DEPENSES fonctionnement	245 142,42 €

Recettes de fonctionnement	
Produit des services	1 240,00 €
<i>Concessions cimetière, droit de stationnement, remboursement frais hors personnel...</i>	
Impôts et taxes	40 425,00 €
Dotations et participations	47 640,00 €
Loyers communaux	11 406,00 €
Excédent antérieur de fonctionnement reporté	144 431,42 €
TOTAL GENERAL RECETTES fonctionnement	245 142,42 €

Dépenses d'investissement	
Informatique (logiciels)	1 500,00 €
Travaux appartement Poste (volets, fenêtres, isolation)	10 000,00 €
Travaux voiries (entretien des chemins communaux)	15 000,00 €
Matériel de bureau divers	1 500,00 €
Autres réserves pour investissements	96 553,85 €
Travaux, maîtrise d'œuvre, aménagement urbain	110 500,00 €
Dépôts et cautionnement	579,00 €
TOTAL	235 632,85 €
Reste à réaliser de l'exercice 2011	200 000,00 €
TOTAL GENERAL DEPENSES investissement	435 632,85 €

Recettes d'investissement	
FCTVA	4 150,00 €
Dépôt et cautionnement	579,00 €
Contributions accordées en 2011 <i>(Subventions pour travaux du Conseil Régional et du Conseil Général, Réserve parlementaire, Fonds de concours) à réaliser sur l'exercice 2012</i>	144 394,00 €
TOTAL	149 123,00 €
Excédent antérieur d'investissement reporté	286 509,85 €
TOTAL GENERAL RECETTES investissement	435 632,85 €

RESULTATS DES ELECTIONS
Présidentielles

 PARTAGER

Liste des candidats	1 ^{er} tour (dater)		2 ^{ème} tour	
	Voix	% Exprimés	Voix	% Exprimés
Mme Eva JOLY	8	7,92		
Mme Marine LE PEN	18	17,82		
M. Nicolas SARKOZY	27	26,73	47	48,96
M. Jean-Luc MÉLENCHON	8	7,92		
M. Philippe POUTOU	1	0,99		
Mme Nathalie ARTHAUD	1	0,99		
M. Jacques CHEMINADE	0	0,00		
M. François BAYROU	8	7,92		
M. Nicolas DUPONT-AIGNAN	6	5,94		
M. François HOLLANDE	24	23,76	49	51,04

Législatives

Liste des candidats	1 ^{er} tour		2 ^{ème} tour	
	Voix	% Exprimés	Voix	% Exprimés
Marie-Claude DULAC (FN)	9	10,23	28	37,84
Jacques BRIAT (DVD)	15	17,05		
Maximilien REYNES-DUPLEIX (FG)	6	6,82		
Philippe DE VERGNETTE (UMP)	12	13,64		
Cédric LEVIEUX (AUT)	1	1,14		
Sylvia PINEL (RDG)	33	37,50	46	62,16
Joëlle SIMONET (VEC)	4	4,55		
Brigitte VENTRE (DVD)	3	3,41		
Sophie PLA (DVD)	1	1,14		
Jean-Paul DAMAGGIO (DVG)	4	4,55		
Sabine RICHARD-NICOLAS (NCE)	0	0,00		
Françoise RATSIMBA (EXG)	0	0,00		

INFORMATIONS DIVERSES

❖ Dans un courrier en date du 31 mai dernier, le Préfet de Tarn-et-Garonne rappelle à tous les maires du département la réglementation des baignades et des activités nautiques .

L'été est en effet la période où les occasions de se baigner sont nombreuses et chaque année, malgré des règles strictes de sécurité, des accidents sont malheureusement à déplorer.

Même si Gramont n'est pas concerné par les baignades aménagées ouvertes au public, il n'en demeure pas moins que les **piscines privatives à usage collectif** (installées par exemple dans les gîtes) doivent suivre une réglementation particulière notamment en matière de déclaration, de sécurité et de contrôle de la qualité de l'eau et que les **piscines privées installées chez les particuliers** se trouvent également soumises à la réglementation concernant la sécurité et la prévention des noyades (dispositifs de sécurité obligatoires et normalisés).

Ces prescriptions sont à votre dispositions à la mairie.

❖ Nous avons tous été récemment destinataires d'une documentation émanant de la Communauté de Communes de la Lomagne Tarn-et-Garonnaise relative au recyclage de nos ordures ménagères et aux déchets autorisés.

A l'occasion de la saison estivale et devant un certain « débordement » parfois anarchique des containers ,il apparaît encore plus utile et nécessaire de conserver une attitude citoyenne à l'égard du tri de nos emballages et d'appliquer certains gestes quotidiens pour alléger nos poubelles :

- Compostons nos déchets organiques
- Buvons l'eau du robinet
- Refusons les publicités en boîtes aux lettres
- Privilégions les éco-recharges.

LES ACTIVITES ESTIVALES A GRAMONT

BIEN VIVRE A GRAMONT	<p>- la belle exposition de photos de Jean-Jacques MOLES restera sur nos murs jusqu'à la fin du mois d'août</p> <p>- 5 août à 17H30 se produira à l'église, la chorale russe KANTOR</p> <p>- vide grenier le dimanche 16 septembre pour la journée du patrimoine</p> <p>☎ 05 63 94 00 08 (Bernard Corbière, président) ou, 05 63 94 03 33 (Chantal Mellac, trésorière) ou par mail bienvivre_gramont@yahoo.fr</p>
LE FOYER RURAL	<p>- le traditionnel méchoui se déroulera le dimanche 12 août</p> <p>- la fête de Gramont se tiendra les 14 et 15 août</p> <p>☎ 06 20 84 41 83 (Stéphanie BORDES présidente) ou 06 75 00 88 99 (Patrice Etienne son trésorier)</p>

**RENDEZ-VOUS A TOUTES ET A TOUS
LE SAMEDI 11 AOUT A 11 HEURES
POUR LA VISITE DE VOTRE SALLE DES FETES RENOVEE.**